

Le Patriote Français.

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE ET COMMERCIAL.

IMMIGRATION

LIBERTE. EGALITE. FRATERNITE.

COLONISATION

BUREAU

DU JOURNAL;

Rue Perez Castellanos n. 162.

Le PATRIOTE paraît provisoirement trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. Il est placé sous la direction de M. ARSENE ISABELLE, négociant, rédacteur en chef. On souscrit au bureau du journal.

Les lettres et avis doivent être adressés, comme par le passé à M. J. H. REYNAUD, propriétaire gérant.

PRIX
DE L'ABONNEMENT
2 PATACONS par mois.

Ephemerides.

DU SIÈGE DE MONTEVIDEO.

ANNEE 1843.

— Mai. —

(Suite.)

MAI 6. — L'Assemblée générale législative sanctionne une loi de récompenses en faveur des Légions Française et Italienne.

Cette loi, qui fut promulguée le 19 du même mois, est ainsi conçue :

« Art. 1er.—Le Pouvoir Exécutif est autorisé à faire l'acquisition de vingt lieues, soit « soixante douze mille cuadras carrées de terres de labour (*tierras de pan llevar*), destinées à fonder de nouvelles villes sur trois points, ou plus, du littoral de l'Etat, à son choix.

« Art. 2.—Il est également autorisé à faire l'acquisition de cinquante mille têtes de bétail de l'espèce bovine (*animales vacunos*)

« Art. 3.—Les terres et les animaux dont parlent les articles antérieurs seront distribués, à titre de récompenses, entre tous les étrangers qui ont pris ou prendront les armes dans les légions formées, soit de volontaires français, soit d'italiens, ou qui se formeraient sur le pied de celle-ci, et qui y feront un service actif pendant la durée de la guerre actuelle.

« Art. 4.—Le Pouvoir Exécutif, procédera, dans le plus bref délai possible, à la répartition des terres et des animaux mentionnés, en ayant soin de donner dans cette opération, LA PLUS GRANDE INTERVENTION POSSIBLE AUX RECOMPENSES, soit au moyen d'une commission qu'ils nommeront, soit de la manière qui sera convenue avec eux.

« Art. 5.—Que la présente loi soit communiquée, publiée etc."

Des récompenses analogues doivent être décernées aux autres corps de troupes qui auront concouru à la défense de l'indépendance du pays.

— Le colonel Baez surprend et bat, au Salto, un corps ennemi de 400 hommes commandé par Golsarini. Il lui tue 80 hommes et lui enlève 1,200 chevaux.

— MMes. Duty et Vassal se mettent à la disposition du chef de la Légion Française pour assister nos braves volontaires de leurs soins compatisants.

— Doña Bernardina de Rivera, épouse du général en chef des armées de la nation, manifeste l'intention d'offrir un drapeau à la Légion des Volontaires Français, tant en son nom personnel qu'en celui des Dames Orientales.

La lettre flatteuse de Mme Rivera, et la réponse de M. le colonel Thiébaut sont insérées dans le Patriote du 11 mai.

— Publication faite par le journal anglais *Bri-tannia*, d'une lettre que DON MANUEL ORIBE adressa à son bienfaiteur Don Juan Manuel Rosas, le 10 octobre 1839, et qui se terminait ainsi :

« Plaize au Ciel que je puisse être assez heureux pour immorteler vos brillantes qualités ; plaize au Ciel, comme je l'espère, que je puisse avoir la satisfaction de voir le gouvernement de mon pays soutenir la même détermination que V. E. pour la sainte et grande cause, — contre ces IMMONDES FRANCAIS, — détermination que j'ai eu le bonheur de proclamer dans mon temps; et plaize à Dieu aussi que la race des sauvage unitaires disparaissant entièrement de ce pays, il ne puisse rester aucune autre personnes que celles qui peuvent apprécier, comme elles le doivent, les SACRIFICES que fait V. E. pour son pays, et pour l'Amérique en général. »

(Continuera.)

Agenda.

CONTENANT UN MILLIER DE FAITS CONCERNANT L'HISTOIRE, LA GEOGRAPHIE, LA POLITIQUE, LE COMMERCE, LES ARTS, LES SCIENCES, LA LEGISLATION ET LES MOEURS DES REPUBLIQUES DE LA PLATA.

(Suite.)

Au dessus du Salto (1) la rivière n'est navigable, dans quelques endroits, qu'à l'époque des crues, pour des goélettes de 50 à 60 tonneaux; mais des bateaux à fond plat navigueront toute l'année jusqu'à la hauteur d'Itapua, l'un des ports de la République Paraguayenne, sur le Paraná.

De là on communique facilement aussi, par le Piratininga, avec les forêts de maté des hautes Missions.

Des bateaux plats d'un moindre tonnage (*chalana*) peuvent encore remonter l'Uruguay jusqu'à une courte distance des provinces de Sainte Catherine et de Saint Paul.

On le voit, il est évident que le jour où le Rio de la Plata sera mis en contact avec les mines d'argent de Potosí, par le Paraná et le Bermejo, ou le P. Colmaya; — avec les mines d'or et de diamants de Mato Grosso, par le Paraná et le Paraguay; — il cessera de porter un nom mensonger. Mais c'est surtout à partir du jour où la charrue et la bêche des colons européens pénétreront dans les fertiles alluvions du Grand Chaco de Corrientes, de l'Entre-Rios et de la Bande Orientale, que ce grand fleuve pourra s'appeler avec orgueil LA RIVIERE D'ARGENT! car alors tout le monde en gagnera énormément, le négociant comme l'artisan, — l'américain comme l'européen, — le capitaine de navire comme le fabricant. Il y aura place pour tous, et les rivalités nationales, bien dirigées, ne feront que hâter davantage le mouvement commercial et civilisateur dans toute l'Amérique du Sud.

Faisons donc des vœux pour que le Rio de la Plata devienne ce que ses premiers explorateurs ont cru qu'il était : la plus riche contrée de la terre.

LA BANDE ORIENTALE.

Ces deux mots espagnols *Banda Oriental* indiquent bien la position topographique de ce pays relativement à la vice royaute de Buenos Ayres, dont il était autrefois partie intégrante. Ils signifient, proprement, une bande ou portion de territoire située à l'Est; c'est à dire à l'Orient, source de toute lumière; car c'est de ce côté que se lève le SOLEIL, l'une des figures symboliques des armes argentines et orientales. La Bande Orientale semble donc destinée à répandre la lumière, au physique et au moral, dans tous les pays situés à l'Ouest de l'Uruguay et de la Plata; pays qui malheureusement sont aujourd'hui plongés dans les ténèbres de l'ignorance.

Belle et glorieuse mission ! à laquelle la jeune République ne faillira pas; si sa grande et généreuse œuvre d'un autre Orient continue à étendre vers elle son bras protecteur et puissant.

Ce pays offre-t-il les éléments nécessaires, — c'est à dire tous les accessoires obligés d'un foyer de lumières — pour soutenir le rôle que les amis de l'humanité désirent lui voir jouer sur cette grande scène américaine ?

Sans aucun doute, il les possède; et c'est ce que nous allons essayer de démontrer: bien que d'une manière très succincte, pour ne point trop fatiguer l'attention de nos lecteurs.

La République Oriental del Uruguay s'est formée, en 1828, de ce superbe territoire qui est enclavé par l'Uruguay, la Plata, l'Océan Atlantique et la province brésilienne de Rio Grande do Sud.

Sa superficie est estimée par les uns à 8,000 lieues carrées, par les autres à 12,000 lieues, selon les limites qu'on lui assigne, et qui ne sont pas encore déterminées d'une manière invariable au nord et à l'Est.

(1) Il faudrait encore creuser là un canal latéral, ou établir un chemin de fer d'une dizaine de lieues. La pierre et le bois abondent partout, en faciliteraient l'exécution.

(Continuera.)

NOTES COMMERCIALES

SUR MONTEVIDEO.

(Suite.)

Le commerce français a dû s'effacer pour laisser le champ libre aux calicots, aux indiennes, aux bayetas et à la quincaillerie des anglais, — aux farines des nord-américains, — au vin carbon, au papier florette, aux raisins et aux olives des espagnols, — au vermicelle, au papier gris et autres articles d'industrie génoise, — au génivère, à la verrerie, aux draps légers, aux soieries et nouveautés de l'Allemagne, — au sucre, au café, au riz, au tabac et à la caña (eau de vie de sucre), des brésiliens; — toutes denrées de première nécessité, qu'on appelle ici articles nobles: probablement parce qu'ils sont d'un usage général dans ces contrées.

Ainsi, le peu de commerce qu'il soit permis à Montevideo d'alimenter encore (et il en est de même au Buceo et dans l'intérieur), se fait au profit des anglais, des nord-américains, des espagnols, des sardes, des allemands et des brésiliens. Nos articles de luxe, nos vins même n'ont plus de prix dans la Bande Orientale. (1)

Nous ne voulons pas dire par là, que les négociants de ces nations amies réalisent de gros bénéfices et qu'elles aient un intérêt réel au maintien de ce déplorable état de choses; nous avons voulu simplement établir ce fait: — que la nature de leurs articles d'importation leur donne seule la possibilité de traiter quelques affaires, tandis que les comptoirs français sont condamnés à chômer.

Ceux qui disent qu'il vaut mieux faire 7 à 8 millions d'affaires dans une année que de n'en point faire du tout, ne manqueront pas d'ajouter que n'allez vous à Buenos Ayres.... On y fait de grandes et bonnes affaires! — Il n'y a pas aujourd'hui de pays plus civilisé — plus... nous allions dire libre et heureux! — Mais les cantiques de ces admirateurs du génie qui gouverne à Buenos Ayres, ne vont pas encore jusqu'à entonner cette dernière louange. On n'attend plus pour cela que cette poignée de français qui reste encore à Montevideo, ait achevé d'emigrer d'une extrémité à l'autre du Rio de la Plata....

Eh! qu'irions nous faire à Buenos Ayres, grand Dieu nous qui n'avons pas d'articles nobles à y porter..... Lord Lansdowne (le premier ministre de l'Angleterre) n'a-t-il pas déclaré en pleine chambre haute du parlement britannique, dans la séance du 23 avril dernier, que Buenos Ayres avait énormément faim et soif de produits anglais?

Si encore en levant le blocus de Buenos Ayres pour donner à l'Angleterre les moyens de satisfaire cette faim et cette soif, à laquelle l'humanité de l'antique Albion ne peut rester insensible, on avait rendu effectif le blocus du Buceo, qui, selon le langage diplomatique, a été maintenu dans toute sa rigueur, comme moyen coercitif, pour forcer l'armée de Rosas à évacuer le territoire oriental.... nous aurions pris patience, — mais le port du Buceo, comme toutes les parties de la côte orientale, au pourvoir d'Orive, a été déclaré en état de blocus, par l'ambassadeur français, sur le papier seulement, les endroits accessibles aux navires étant fréquentés par tous les pavillons (2). Ce qui, loin de léser les intérêts des assiégiants (les rosistes), les met dans une position très supportable, puisqu'ils peuvent facilement se défaire de leurs produits, tandis que Montevideo est dans une position critique. (3).

(1) Consultez les états de navigation publiés par le journal du Cerrito et vous verrez que sur 19 bateaux marchands qui existaient dans le port du Buceo au 1er juillet 1850, on n'y voit pas un seul navire français.

(2) Depuis le 1er janvier jusqu'au 31 mai 1850, il est sorti du Buceo cent un bateaux de haute mer, c'est à dire, sans compter le cabotage, et au 1er juin il restait encore dans ce port dix-neuf bateaux étrangers.

(3) Rapport de M. Grenot, capitaine du *Gustave II*, reproduit par les journaux de France.

(Continuera.)

MONTEVIDEO.

20 JUIN 1850.

Avis à nos Abonnés.

Nous avons reçu depuis quelques jours, déjà, l'intéressante brochure de M. ALEXANDRE DUMAS, intitulée MONTEVIDEO OU UNE NOUVELLE TROIE ; mais l'abondance des matières, et quelques travaux urgents d'imprimerie, nous font de différer jusqu'à mercredi prochain, la reprise de cette publication. Une fois entrain, nous la continuons sans aucune interruption.

Dimanche prochain, nous reprendrons aussi la correspondance de M. LEFEBVRE DE BECOURT, suspendue par les mêmes motifs.

IMMIGRATION ALLEMANDE
DANS
L'AMERIQUE DU SUD.

(SUITE ET FIN.)

On ne peut guère douter que des donations de terres auraient lieu, si une compagnie allemande réalisait l'idée que nous avons indiquée. Ces terres étant choisies avec discernement, auraient déjà par elles-mêmes une valeur importante; mais si l'on en destinait une partie, convenablement située, pour y fonder un centre de population, qui serait le point de réunion des négociants et trafiquants du pays, elles produiraient bientôt des bénéfices considérables à l'entreprise; parce qu'on y verrait affluer beaucoup de monde et que le prix des terrains hauserait rapidement.

Il serait facile d'acheter à bas prix dans le principe, les terres les plus convenables du voisinage, pour donner à la colonisation l'extension dont elle pourrait être.

On peut aussi raisonnablement supposer que de grands capitaux et des bras étrangers seront employés dans cette entreprise allemande; dans ce cas, ils contribueront encore à assurer le succès, par l'accroissement de population à la hausse des terrains.

Des négociants anglais sont déjà propriétaires de 300 lieues carrées de terres sur l'Uruguay; il est donc très probable qu'ils se mettront en relations avec la compagnie allemande, de l'une et de l'autre manière, dans le but de tirer parti de leurs terrains.

Ce qui précède nous paraît être suffisant pour justifier les idées que nous avons émises. Qu'il nous soit permis maintenant de jeter un rapide coup d'œil sur l'influence que doit exercer cette entreprise sur les intérêts commerciaux de l'Allemagne.

Le premier résultat, et le plus important, consistera dans l'accroissement de nos relations commerciales avec ces régions; provoqué, principalement, par les immigrants allemands qui se seront établis dans des pays peu industriels, et qui, en y introduisant leurs goûts et leurs coutumes, pousseront à la consommation des objets manufacturés de leur mère patrie. Le commerce le plus assuré, le plus solide jusqu'à présent, dans ces parages, est la vente des articles de fabrique anglaise, et l'Angleterre sera toujours maîtresse d'une grande partie du commerce de ces populations; — mais l'Allemagne viendra après elle.

Une preuve qu'il existe déjà des relations solides entre l'Allemagne et les Etats du Rio de la Plata, c'est que l'an dernier (en 1848) il s'exporta de Montevideo pour les ports allemands 200 000 cuirs, et pour l'Angleterre à peine 25 000. Rien de plus certain que l'accroissement de l'exportation serait proportionné à l'augmentation de production; et la conséquence serait, naturellement, une consommation énorme de marchandises européennes.

Le transport d'un grand nombre de colons influera avantageusement sur la navigation et le commerce de l'Allemagne.

Les retours ne se composeraient pas seulement de produits des Etats de la Plata, l'empire du Brésil fournirait aussi son sucre et son café aux batimens qui relèveraient, sur le sud, des ports de la Plata; et notre commerce avec le Brésil s'accroîtrait certainement beaucoup par l'activité de nos relations avec ses voisins.

Le Brésil s'apercevrait bientôt par l'exemple des pays plus au sud de la Plata, de l'heureuse influence de la Colonisation, et surtout d'une colonisation allemande. Il désirerait alors participer aux mêmes avantages et il formerait énergiquement l'immigration allemande.

On ne peut trop le répéter, — parce que c'est une vérité dont les négociants les plus instruits sont profondément convaincus, — c'est à sa législation commerciale, si libérale, et aux autres concessions favorables au commerce, que l'ANGLETERRE doit la prééminence qu'elle obtient

sur les marchés coloniaux. Il est vrai que la nature lui vient en aide en permettant à ses ports de rester ouverts en hiver, lorsque ceux du nord de l'Allemagne sont fermés par les glaces. — Cette prépondérance commerciale dans l'attraction des produits coloniaux, est cause de son immense consommation, qui s'accroît chaque jour davantage, et de la réexportation de ces mêmes articles sur tous les points accessibles de l'Europe.

Il est également évident qu'il serait impossible à l'Allemagne d'importer directement les productions de l'Amérique du Sud, soit par ses propres navires, soit par les navires étrangers, si elle ne faisait pas sur le même point des exportations proportionnées, et en jetant même dans la balance tout le poids du flot des émigrans.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette matière. Les indications données suffiront sans doute pour obtenir l'approbation des idées émises dans ce travail; et les plans que nous y joignons pour formuler des contrats ou conventions entre les gouvernements intéressés à l'exécution de l'entreprise projetée, aideront encore le lecteur à se familiariser davantage avec cet objectif. Nous ne pouvons que l'inviter à les méditer et en faire une analyse plus étendue et plus parfaite que celle-ci.

DES CONSEQUENCES PROBABLES DE LA LIBRE NAVIGATION DU PARANA.

(Troisième édition.)

(Suite.)

D'un autre côté, il est facile de comprendre que le commerçant d'outre mer donnerait toujours la préférence au Rio de la Plata, et se contenterait plutôt d'y gagner dix pour cent que d'en gagner trente dans un port comme Arica ou Lamar, par la raison que ceux-ci ne lui parviendraient pas avant deux ans et demi, tandis que d'ici à les recevoir en moins d'un an, son navire entièrement chargé.

En Europe et au Nord-Amérique, il y a beaucoup de commerçants riches; mais, terme moyen, ils ne possèdent, pour la plupart, qu'un médiocre capital: par cette raison, il y en a peu qui veuillent et puissent faire le commerce de la mer Pacifique, tandis qu'il y en a beaucoup, au contraire, auxquels le commerce de la Plata convient, à cause de la facilité et de la promptitude des retours.

On nous dira que, par le nouveau canal qui doit s'ouvrir vers l'isthme de Panama, au travers du lac Nicaragua et de la rivière San Juan, on facilitera singulièrement l'établissement du commerce avec la Bolivie, par le moyen du port de Cobija. Mais nous pouvons affirmer que, sans craindre d'émettre ici une idée paradoxale, de deux navires partis en même temps d'Europe ou des Etats-Unis, l'un arrivera aussi promptement au Rio de la Plata que l'autre à l'embouchure de la rivière San Juan; ce fameux canal, qui débouchera dans l'Océan Pacifique par près de 11° 30' de latitude du nord de la ligne équinoxiale.

Mais ce n'est pas tout: arrivé là (en même temps que le chargement dirigé sur la Plata aura déjà été transborde sur des bateaux à vapeur), il faudra recommencer un autre long voyage pour gagner le port de Cobija ou Lamar, et cela sans avoir un seul instant le vent favorable; car toute la distance sera parcourue avec le vent de sud-est qui, par conséquent, est entièrement contraire.

Ainsi donc, on peut calculer, en tenant compte des calmes qui règnent toujours sous la ligne, qu'un bâtiment bon voilier ne mettra pas moins de deux mois à se rendre de San Juan Nicaragua au port de Lamar. Or, les marchandises qui auront été transbordées ici, soit pour Chuquicaca, soit pour Santa-Ana, seront déjà en magasin depuis un mois!

Il y a d'autres théoriciens qui croient que la Bolivie pourrait avoir un commerce très actif avec l'Europe par les rivières Beniou Paro et Rio Grande, branches du gigantesque Maranon ou Amazonas; mais il faut considérer, 1^o que la distance à parcourir par terre, jusqu'aux trois provinces boliviennes de la Plata, de Santa-Cruz de la Sierra, et même de Mojos, est infiniment plus grande que par le Paraguay; 2^o que ces rivières traversent des déserts d'une immense étendue, des contrées habitées par des sauvages intraitables, remplies d'animaux féroces, couvertes d'insectes et de reptiles venimeux qui martyrisent l'homme, et que, ce qui est pire que tout cela, l'air de ces contrées chaudes, marécageuses, est continuellement saturé de miasmes détestables, de gaz pestilentiels qu'on est forcée de respirer dans de semblables voyages; 3^o que la plus grande partie de l'année il y pleut abondamment, et qu'à la suite de ces pluies règne un soleil si chaud, si ardent, et qui frappe sur l'eau avec tant de force, qu'il ouvre les œuvres mortes des navires, détruit les cordages, et expose les marchandises à se perdre ou à s'avancer complètement avant d'arriver à l'embouchure du Maranon. Si l'on doit s'attendre à souffrir toutes ces contrariétés en descendant les rivières qui affluent dans l'A-

mazonie, que sera ce en les remontant, lorsqu'il faudra y empêcher le double de temps? Et quel effet désastreux un tel climat ne produira-t-il pas sur le tempérament de l'homme, et surtout de l'Européen! car, sortant d'un pays où la chaleur est déjà très forte, le voyageur irait de mal en pis, par la nécessité où il se trouverait de faire la plus grande partie du trajet sous la ligne équinoxiale.

Les sauvages seuls, ou les Indiens à demi civilisés, seraient capables de résister à de pareilles fatigues; mais pour l'Européen, nous regardons comme impossible qu'il y résiste long temps. Il n'en serait certes pas ainsi en naviguant sur nos fleuves du bassin de la Plata, parce que, en descendant rapidement, on obtient bienôt un climat tempéré.

Que le Berméjo soit navigable jusque près de Tarija, et que, par ses ramifications, il nous mette en contact avec Jujuy et Salta, cela est maintenant hors de doute; cela nous a été démontré de la manière la plus évidente par Don Francisco de Arias, en 1780, par Don Juan Adriano Cornéjo, en 1790, et par Don Pablo Soria, en 1827. Tous trois descendirent cette rivière et entrèrent sans la moindre difficulté dans le Paraguay: le premier dans le mois de février, et le second dans les mois de mai et juin, et ils n'y trouvèrent pas moins de deux mètres soixante centimètres d'eau (trois varas de Buenos Ayres).

Les avantages qui résulteraient pour la République Argentine de la libre navigation de cette seule rivière sont immenses, incalculables; car un navire à vapeur qui partirait de Buenos Ayres pourrait être rendu à Oran en douze jours (peut-être même irait-il jusqu'à Tarija); que stimulant ce serait-ce pas alors pour la culture des fertiles terres des belles provinces de Tarija, de Salta et de Tucuman? surtout lorsque ces mêmes provinces ont un intérêt si direct, si positif à la libre navigation de Berméjo (qui les baigne toutes les trois), pour le facile écoulement de leurs produits actuels, qui consistent principalement en riz sucre, café, grains, indigo, cire, miel, tabac, bois de toutes sortes, écorce de tan, peaux brutes et tannées, crin, cuir, bestiaux, etc.

Ces champs, d'une étonnante fertilité, ces véritables mines qui se rencontrent sur la surface de la terre, favoriseraient largement la propagation du genre humain; tandis que celles qu'on recherche avec avidité dans les entraînes de la terre, détruisent l'homme et dépeuplent le pays: mais, à l'heure qu'il est, ces terres sont abandonnées, non par le manque de bras, car il y a dans ces provinces reculées bon nombre d'Indiens robustes qui viennent d'eux-mêmes, du Chaco, travailler comme journaliers pour un modique salaire, mais par d'autres causes qu'il serait trop long d'énumérer ici, et dont la principale est le manque de débouchés.

Le territoire du Paraguay, encore si peu connu, est capable de fournir à lui seul une quantité énorme de productions tropicales, indépendamment des importants articles qui lui sont propres, et qu'il fournit en abondance tels que l'herbe maté, le maïs, le coton, les bois de construction et les cuirs.

(La fin au prochain numéro.)

70 JOURS
de Negociation

AVEC ROSAS.

APRÈS HUIT ANS D'ÉCOLES,

OU

70 LANTERNES SUR LE CHEMIN DE PALERMO
pour
ECLAIRER L'AMIRAL LE PRÉDOEUR.

Tel pourrait être le titre d'un nouveau roman de M. ALEXANDRE DUMAS, ou de quelque autre écrivain de première force, comme M. EMILE DE GIRARDIN. Le roman est des plus élastiques et de plus seconds en incident depuis le poisson d'avril (vulgairement Bagre) pêché par Rosas, jusqu'au décret diplomatique de M. Southern et au bal éblouissant de M. Martin Hood. Mais il ne faut pas se presser: «voyons voir!» — comme disait naguère: un orateur de la Montagne; il est probable que nous aurons un surcroit de lumières sur ce chemin raboteux de Palermo, et le reflet n'en fera que mieux briller les nobles couleurs du drapeau de Marenco et d'Austerlitz, qui flotte au vent depuis quatre mois sur la tête de nos bravos.

En attendant, conservons une fois de plus que notre diplomatie ne brille pas, auprès des lanternes de Ross.

Voici ce que dit à ce sujet le *Comercio del Plata* d'aujourd'hui:

« Une personne qui a généralement de bons renseignements de Buenos Ayres, nous communique les détails suivants, relatifs à la mission de M. Le Prédour, que lui transmet son correspondant, sous la date du 14 de ce mois;

Il faudra y
désastreux
érament de
tant d'un
ageur irait
ouverait de
ne équino-

ivilisés, se-
nes; mais,
ssible qu'il
insi en na-
orce que,
un climat

de Tarija.
contac avec
oute; cela
idente par
Adriano
927. Tou

la moin-
e le mois
uin, et il
te centi-

épublique
e rivière,

apeur qui
Oran en
ij); quel

es fertiles
le Tucu-

un intérêt
éjo (qui
ment de
et en riz
de tou-
es, crin,

réitable
erre, fo-
humain;
dans les
uplent le
abandon-
ces pro-
ui vien-
journa-
es causes
incipale

, est ca-
i produc-
nts arti-
ondance
de cons.
ro.)

LERMO

i de M.
ivain de
Le ca-
incident; s
éché par
thern et
ne faut
aguère;
ous au-
oteux de
s nobles
ui flotte
s bravas.
ue notre
Rosas.
ita d'au-

enseign-
itais sui-
que lui
4 de ce

« Malgré tous les efforts de l'amiral pour amener Rosas à accepter les propositions de la France,—propositions que M. Le Prédour ne peut pas retirer,—le dictateur refuse de consentir à ce que les troupes françaises débarquent à Montevideo. Il se refuse également à retirer son armée de l'Etat Oriental tant que les divisions françaises débarqueront dans le Rio de la Plata. Il se refuse en outre à ce que les élections pour la présidence de cette République aient lieu en présence des troupes françaises et en l'absence des divisions argentines. — Il déclare et soutient que le gouvernement argentin, loin de menacer l'indépendance de l'Etat Oriental, est obligé, par des traités antérieurs, à la protéger et à la garantir;—et c'est pour cela qu'il ne peut pas consentir, volontairement, à ce que les divisions argentines évacuent le territoire oriental, lorsqu'il est occupé par des troupes étrangères.—Il nie avoir dépourvu injustement des citoyens français de leur propriété, et par conséquent d'être obligé à payer des indemnités d'aucune espèce. »

Ce même correspondant ajoute :

« Que du moment que les prétentions de Rosas sont si opposées aux exigences du gouvernement français, il ne croit pas que l'on arrive à aucun arrangement honorable pour la France; et bien loin de là, puisque Rosas connaît parfaitement la fausse position dans laquelle se trouve placé M. Le Prédour, et le désir véritable que ce dernier manifeste d'arriver à un arrangement quelconque qui satisfasse, ne fut ce qu'en apparence, les prétentions de son gouvernement et la susceptibilité de la nation française. »

Le Comercio dit ensuite que la personne qui lui a communiqué ces détails, a ajouté que son correspondant ne croit pas que M. Le Prédour réussisse à conclure un traité acceptable; et encore moins qu'aucun traité ait été convenu, ni même rédigé, comme on l'a dit, et qu'il ne manque plus que la formalité des signatures pour que M. Le Prédour prenne congé de S. E.—(le pêcheur du poisson en question.)

Nous appelons l'attention des chefs de famille sur les deux décrets suivants, que le gouvernement Oriental a rendus, sous la date du 12 de ce mois. A cette occasion, nous dirons que nous avons entendu exprimer le désir de voir publier dans les journaux de la capitale les noms et la demeure, par manzana, de MM. les lieutenants alcaldes devant lesquels les chefs de famille et autres doivent se présenter, dans les cas spécifiés dans ces deux décrets, dont la sagesse et l'utilité ne peuvent d'ailleurs être contestées.

DOCUMENTS OFFICIELS.

MINISTÈRE
DU
GOUVERNEMENT } Montevideo, le 12 juin 1850.

DECRET.

Le Gouvernement appréciant, comme il le doit, les observations de la Junta d'hygiène publique, et dans le devoir de contribuer par tous les moyens possibles à la continue et facile conservation de la vaccine, seul remède que l'observation et l'expérience ont sanctionné pour préserver les populations du funeste fléau de la petite vérole, a résolu et décrété, en date de ce jour:

Art. 1er Les pères et chefs de famille feront vacciner leurs enfants ayant que ceix-ci n'aient accompli la première année de leur naissance. Ceux qui eu n'obéissent pas à cette disposition ne justifieraient point de la maladie qui a empêché la vaccination, ou ne prouveraient pas leur absence de la Capitale, subiront l'amende établie par l'art. 6.

Art. 2. Les lieutenants alcaldes annoteront les enfants âgés de plus d'un an, qui ne seraient pas vaccinés, lors qu'ils procéderont au recensement annuel. La Junta d'hygiène publique recueillera du bureau où seront déposés les rôles de recensement les notes qu'elle jugera convenable.

Art. 3. Les maîtres d'arts et métiers, les chefs de quelque entreprise industrielle que ce soit, les précepteur d'écoles et les directeurs de maisons d'éducation, n'admettront point dans leurs établissements les jeunes gens ou enfants qui ne pourraient justifier, par un certificat du médecin de la Police, qu'ils ont été vaccinés.

Art. 4. Les médecins en exercice demeurent obligés de faire part à la Junta d'hygiène publique, et cela lors de la première visite qu'ils feront à un malade atteint de la petite vérole, du cas qui se présentera, quel qu'en soit le caractère.

Art. 5. Les chefs de famille dans la maison desquels apparaîtrait un malade atteint de la petite vérole, demeurent obligés à le déclarer, immédiatement, au lieutenant alcalde de leur quartier (*su respectiva manzana*)

Art. 6. Les personnes qui enfreindraient les dispositions formulées dans les articles précédents, souffriront une amende de quatre piastres, qui sera destinée à la caisse de la Police, et on le pubiera par la presse.

Art. 7. La Junta d'hygiène publique fera publier annuellement le présent décret dans les journaux de la Capitale.

Art. 8. Qu'il soit communiqué, publié et inséré au Registre national.

SUAREZ.

Manuel Herrera y Obes.

MINISTÈRE
DU
GOUVERNEMENT } Montevideo le 12 juin 1850.

DECRET.

Conformément à ce qui a été proposé par la Junta d'hygiène publique, le gouvernement résout et décide :

Art. 1er. Le département de la Police ne délivrera pas de permissions (*papeletas*) pour enterrer les morts, sans que les personnes qui les sollicitent présentent un certificat du médecin qui aura assisté le défunt.

Art. 2. S'il n'y avait pas eu assistance de médecin, on devra présenter un rapport du lieutenant alcalde du quartier (*manzana*) auquel appartient le défunt, et dans lequel rapport il sera fait mention des causes du décès.

Art. 3. Les certificats que délivreront les médecins seront signés par eux, et indiqueront le nom, l'âge, la rue ou quartier, la maladie ou la cause de la mort, et les autres observations qu'ils jugeront utiles.

Art. 4. Les économies des Hopitaux, remettent au département de la Police un rapport semblable, visé du médecin principal, pour les personnes qui décéderont dans leurs établissements.

Art. 5. Tous les chefs de famille seront obligés de faire part au lieutenant alcalde de leur quartier respectif des naissances qui auront lieu dans leur demeure. Cette déclaration se fera par écrit, dans les trois jours de la naissance; elle devra indiquer le sexe de l'enfant, et le jour où il sera né.

Art. 6. L'administrateur de la maison des enfants trouvés (*espósitos*), remettra tous les quinze jours au département de la Police un rapport semblable pour les enfants qu'ils auraient reçus par le tour.

Art. 7. Les rapports de décès et de naissances seront remis par les lieutenants-alcaldes au département de la Police, qui chaque quinzaine, transmettra ces renseignements à la Junta d'hygiène publique.

Art. 8. Le défaut d'accomplissement de ces dispositions sera puni d'une amende discrétionnelle.

Art. 9. Qu'il soit communiqué, publié, et inséré au Registre national.

SUAREZ.

Manuel Herrera y Obes.

EUROPE.

NOUVELLES DIVERSES.

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour que l'inspection annuelle de l'armement des corps de troupes soit immédiatement commencée dans toutes les divisions militaires. Plusieurs capitaines d'artillerie ont été désignés pour cette opération importante, dont le but est de prolonger de beaucoup la durée du service des armes blanches et des armes à feu de l'armée.

Dans la salle Molière, le citoyen abbé Chantôme s'est attaché à faire l'analyse de toutes les palinopies du citoyen Emile de Girardin.

En résumé, a-t-il dit, il a été:—sous Charles X, royaliste de la légitimité;—sous Louis-Philippe, just milieu;—sous le ministère Molé [15 avril] conservateur à tous crins;—sous M. Guizot, pendant les banquets, réformiste;—le 24 Février [le matin] régentiste;—Le 24 Février [le soir] républicain;—sous le gouvernement provisoire, anti-rolliniste;—sous le Pauvoir exécutif du général Canvaingac, bonapartiste;—sous M. Louis Napoleon Bonaparte, il est de temps en temps rolliniste, cavaignaïste, socialiste, prudhonien, mais surtout aspirant au portefeuille. L'âme de cet homme n'est pas reueuse dans une peau humaine, mais dans un habit d'arlequin. (Tonneau d'appaudissements)

[Le Corsaire.]

Pourpre Martyre!—La statue de la République vient d'être placée au Palais de l'Assemblée nationale, dans la salle de la Paix. L'endroit est bien choisi! nous en faisons notre compliment aux régisseurs du Théâtre Bourbon.

La figure représente la « République Française, » on l'a affublée à la grecque: le costume est aussi heureux que l'emplacement. La statue a la main droite étendue sur une ruche: ce qui signifie probablement: « Qui s'y froque s'y pique. »

Sur une des faces du piédestal on lit ces trois grands mots: « Liberté, Égalité, Fraternité. Sur une autre face on lit ces trois grandes dates: 1789, 1830, 1848. Tout est grand dans le monument, excepté les fruits et les épis, qui croissent aux pieds de la donzelle. Ce sont de véritables produits républicains:

Autour de la tête de la statue, coiffée à la Jupiter rayonnant des pointes dorées.

—Pauvre victime! disait en contemplant ce diadème emblématique, un homme de la Montagne, la voilà déjà, couronnée d'épines.

—Hélas! répondit un réac apostolique et peu romain, il ne lui manque plus que d'être crucifié entre deux commissaires du gouvernement provisoire?

(Idem.)



ENTREE DU 19 JUIN.

De Swansea, le 20 mars, en destination de Californie, barque anglaise "La Belle," de 369 tonneaux, capitaine J. Rivers, à ordre, avec 300 tonneaux charbon de terre, 25 idem terre romaine, 34250 briques et 2496 barres et paquets fer.

Du 20.

De Santa Cathalina, le 19 mai, brick breveté "Don Quichotte," de 165 tonneaux, capitaine J. W. Oest, à J. Negron, avec 322 poutres, 59 essieux en bois, 90 douzaines planches, 26222 bois à brûler 20000 oranges.

De New York, le 24 avril, de Pernambuco le 1er juin, vapeur américain "General Warren," à Southgate et Compagnie, en destination de Californie.

De Rio de Janeiro, le 15 mai, brick goélette bresilien "Catharina Bella," de 165 tonneaux, capitaine Lopes, à J. Eneas, avec 150 sacs riz, 49 caisses fromages, 50 rouleaux tubac, 11 barrils lard, 4499 barriques blé, 16 sacs café, 2 ballots étoipes, 2 idem éponges, 100 paniers pommes de terre, 128 barils beurre.

SORTIES DU 19.

Yaguary, balenière national Asunta.

Idem. balandre national Bella Austria.

Idem. quetché national N. S. del Carmen.

PRETS A SORTIR.

Pernambuco et ports du Sud, brick danois Sara Juana.

Ports du Brésil, goélette hambourgeoise Johana.

Pour Cap-Vert, brick italien Esperia par Bujareo.

Pour Rio de Janeiro, brick français Astrome, par Zimmerman.

Malouines, cutter danois Margarita, par Smith Brochers.

Rio Grand brick bresilien Norma.

Rio Grande, brick goélette anglais Johano de Tife, par Delisle Brothers.

Martin Garcia, sumaque anglaise Providence.

Yaguari, goélette national Santa Elena.

Idem, paillebot idem Pepito.

Idem. idem idem Relampago.

Idem. Idem idem Mercedes.

Idem, idem idem Independencia.

Idem, idem idem N. S. del Carmen.

Idem, idem idem Pepito.

Avis Divers.

maison à louer,

Ayant 4 grandes pièces, une grande cour, cuisine etc, à un prix très modéré, cette maison est très accrée et très sèche. S'adresser à l'imprimerie du Patriote, rue Perez Castellanos N° 162.

RELIGION SIN FANATISMO.

En esta tipografia, en la plaza de la matriz esquina de don Juan Sardá, en la calle 18 de Julio num. 98 se trueca el "Viage moderno à Jerusalen," por el padre doctor Ildefonso Veronet, al modico precio de 400 reis.

Chambres Garnies

A LOUER.

A u jour et au mois. S'adresser à M. Auguste, ancien cuisinier de l'hôpital, rue de Ituzaingo, n° 142.

Il previent aussi qu'il a un dépôt de meubles à vendre.

Choucroute

Première qualité à 4 vintins la livre chez M Bonhomme, à l'enseigne du Trocadero, sur la place au commencement de la rue des 33 près du mole.

Catalogue

DES LIVRES FRANÇAIS, RELIES,
EN VENTE A DES PRIX MODERES,

Rue de las Camaras, Nos. 41 et 43.

OUVRAGES AVEC GRAVURES (Grand format).	
Esquisses historiques des différentes corps de l'armée française, par M. Ambert, avec gravures. in-f°	
1. v.	
Nouvel atlas du royaume de France, par M. Perrot,	2. v.
Paris-Orléans, album, par M. Barthélémy.	1.
Métamorphoses d'Ovide, par M. Villanave, avec 144 gravures. in-4°	1 v.
Le siècle de Napoléon, par M. Philippot eaux à LITTÉRATURE.	1
De l'Instruction publique en France, in-18, par M. De Girardin	1 v.
Galerie Morale par M. Ségrur	1 v.
Mémoires ou souvenirs par id.	2 v.
Histoire Romaine par id.	2 v.
id. de bas Empire par id.	2 v.
id. Ancienne par id.	2 v.
id. des Ages héroïques par M. Delantaine	1 v.
id. de la Terreur par id.	1 v.
id. de l'Empire par id.	1 v.
id. de la Gaule par id.	1 v.
id. de la Renaissance sociale par id.	1 y.
id. des Conjurations par id.	v.
id. de la Restauration par id.	1 v.
id. du Consulat par id.	1 v.
id. du Christianisme sous la Tente par id.	1 y.
id. de la Révolution in-18 par id.	v.
id. des Guerres d'invasion par id.	1 v.
id. Le Moniteur des Dates par id.	1 v.

Hôtel de la marine

RUE VINGT CINC MAI, N° 81.

Cet établissement se recommande par la perfection de tout ce qu'on y sert journallement.

M. Guillot son directeur, qui a été cuisinier de plusieurs notabilités, s'empresse toujours de mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs patronage.

Il se charge aussi des commandes en ville et des dîners les plus distingués.

Dans la même maison, on loue des appartemens commodes et très agréablement situés, on assure les personnes qui les loueront, de onse assidus.

EN VENTE :

Chez les libraires et à l'imprimerie française, — rue du 25 Mai :

EMIGRATION ET COLONISATION

DANS LA PROVINCE BRESILIENNE DE RIO GRANDE DU SUD, LA REPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY ET TOUT LE BASSIN DE LA PLATA.

Une Brochure in-8°

par

M. ARSENE ISABELLE.

Ancien Chancelier du Consulat Général de France, auteur du VOYAGE A BUENOS-AYRES ET A PORTO-ALEGRE, de notes commerciales et de plusieurs autres écrits sur Montevideo.

PRIX

Un Patacon.

Gratis.

1° Une belle pendule représentant l'Archevêque de Paris mort sur les barricades.

2° Une pendule, Jeanne d'Arc au siège d'Orléans.

3° Dito dito le soldat laboureur.

4° Dito dito Renaissance.

5° Une belle lampe modératrice.

Un de ces cinq articles sera donné au choix à tout souscripteur

A un exemplaire de la Révolution de 1848, par Leonard Gallois, l'ouvrage se composera de 4 beaux volumes ou 36 livraisons, ornées chacune d'un superbe portrait en pied grave sur aciers.

ON SOUSCRIT :

Chez Edouard Maricot, rue du 25 Mai n° 169.

MM. les Souscripteurs sont prévenus que les vingt premières livraisons sont arrivées et que les échantillons de prime se trouvent à l'adresse ci-dessus, où ils pourront venir faire leur choix.

Montevideo, le 17 avril 1850.

E. MARICOT.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Cochet,

Fabricant de billards, de Paris. Récemment arrivé de France, il a l'honneur de prévenir le public qu'il a rapporté un assortiment complet de billards et tous les accessoires qui en dépendent, tels que billes, procédés, marques, bleu, &c., &c. Il tient également un assortiment de bandes élastiques, métalliques, caoutchouc, lisières et autres de nouvelle invention. Il se charge de la réparation et de la confection des billards, on trouvera chez lui tout ce qu'il ya de plus moderne en ce genre.

Rue de Soriano, au coin de la rue de la Ciudadela, la deuxième rue à droite en sortant du marché principal, près les arcades de la passive.

Don Salvador Tort, Juez Letrado de Comercio etc.

Por el presente cito, llamo, y emplazo a D. Santiago de los Rivas, para que dentro de seis días contados desde el presente comparezca en este Juzgado por sí o por apoderado instruido a estar a derecho en el expediente de compromiso y liquidación de cuentas de la estinguida sociedad titulada Rivas hermanos, bajo apercibimiento de lo que haya lugar en derecho, por tenerlo así mandado en los autos de la materia á instancia de D. Genaro de las Rivas. — Montevideo 1º de Junio de 1850.

SALVADOR TORT,
Por mandado de S. S.

Felic de Lizarsa;

Escribano público y de Comercio.

Guill. me Darrouzain

Medecin français, membre de l'Institut Homéopathique de Paris, un des plus anciens homéopathes du Brésil où il a propagé cette doctrine dans plusieurs provinces de cet empire depuis 1842, bien connu à Montevideo par les cures qu'il a opérées depuis 1846, donne des consultations tous les jours de 7 heures du matin jusqu'à 10, et de 1 à 3 heures de l'après midi; rue de Buenos Ayres, n° 182, au premier, il traite, spécialement, les personnes atteintes de syphilis, rhumatisme, maux d'yeux, etc. etc.

RUE DU 25 MAI, N° 264.

Auguste Rivet,

Couisseur a l'honneur de prévenir l'honorable public qu'il vient de recevoir par la «Ville de Rouen» un bel assortiment de gants de chevrenu, castor et cachemir à cordon et bracelet gomme élastique, assortis de toute couleur; l'on y trouvera un très beau choix de cravates de toutes couleurs assorties, et tout ce qu'il y a de plus nouveau.

A louer,

Rue 25 mai n° 298, plusieurs beaux appartemens, au 1er, ayant un beau balcon.

S'adresser à ladite maison.

AVIS,

Le soussigne a l'honneur de prévenir la classe ouvrière qu'à dater du 1er Juin prochain il ouvrira depuis 6 heures du soir jusqu'à 8 un cours de français, d'arithmétique, et de dessin linéaire

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, auront lieu d'être satisfaites, des soins assidus qui leur seront prodigues, et surtout de la modicité du prix, eu égard aux circonstances fâcheuses où l'on se trouve.

S'adresser rue du 25 de Mai n° 394.

PUYFOURCAT,

LA VIT

BOTTIER FRANCAIS.

A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de s'établir nouvellement à Montevideo.

Il fait tout genre de chaussure à la mode et pour se faire connaître fera les bottes de huit piastres a 5 1/2 au comptant. Ceux qui l'honoreraient de leur confiance auront lieu d'en être satisfait — Rue du Rincon, n° 87, en face de la confiserie.

M. Delauney, pro-

fesseur de danse, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'établir un cours de huit à dix heures du soir et un autre de dix heures à minuit, dans lesquels il apprendra tout genre de danse; de plus il se compromet en six leçons particulières de mettre au courant pour n'importe quelle danse que ce soit; la salle des cours vient d'être restaurée et bien décorée. Il offre également de donner des leçons dans les pensionnats et maisons particulières. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, pourront s'adresser Café de Paris, pour convenir de l'heure et des prix qui seront on ne peut plus modiques.